

accident du même genre est arrivé au *Northumberland* et pourrait arriver n'importe quand sur tel ou tel de nos cours d'eau ou de nos lacs intérieurs.

Lors d'un voyage dans la région de Muskoka,—où je n'ai passé que cinq jours,—j'ai vu un navire transporter 1,460 passagers. Sans vouloir jeter la pierre aux propriétaires du navire, car je les crois de bonnes gens, je tiens à rappeler que sur ce même lac, il s'est produit, le printemps dernier, un accident au cours duquel des canots automobiles qui transportaient des passagers à Bala ont frappé un récif. Les embarcations ont été détruites et les passagers se sont noyés.

Le député de St. Paul's (M. Rooney), qui est membre du *Royal Canadian Yacht Club*, sait que ce poste de sauvetage est nécessaire. Pourquoi n'avons-nous pas de bons postes de sauvetage tout le long des Grands lacs? Les propriétaires de navires ont besoin de l'aide fédérale à cet égard, mais nous n'avons aucun poste de ce genre ni sur le lac Érié, ni sur le lac Ontario, ni sur les autres situés à un niveau supérieur. Aux États-Unis, ce service relève de la marine et c'est le personnel de la marine qui est affecté à ces postes. Mais le long du Saint-Laurent et à des endroits comme Port-Dover et Port-Burwell, nous n'avons pas un tel service.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance

**M. Church:** Monsieur l'Orateur, je voudrais terminer mes quelques observations au sujet du sinistre qui s'est produit à Toronto, aux petites heures samedi matin. Depuis que je suis député, je n'ai cessé de rappeler au gouvernement que son premier devoir est d'assurer la santé, l'aisance, le bonheur, la paix et la prospérité de la population canadienne.

Un passager qui voyage sur nos voies fluviales ne sait ce qui peut lui arriver. Je comparais les moyens de sauvetage sur les deux rives des Grands lacs. Supposons que l'espace qui sépare les deux côtés de la Chambre représente le lac Ontario. Sur la rive sud il y a la rivière Niagara et l'État de New-York. Sur la rive nord sont établies plusieurs villes. Il en est de même pour le lac Érié. Comment les passagers, qui prennent un vapeur sur ces lacs, sont-ils protégés? De Brighton et Belleville, points éloignés de la rive sud, le bateau se rend jusqu'à Toronto, s'arrêtant à Cobourg et aux ports intermédiaires. Il n'existe aucun moyen de sauvetage sur cette voie.

Qu'y a-t-il du côté des États-Unis? C'est le ministère de la guerre qui est responsable et

il y a une grande différence entre les deux pays. Du côté des États-Unis, sous la protection de la marine, on a des postes de gardes-côtes. Il y en a de Charlotte à Buffalo. Celui de Buffalo est considérable. Il y en a aussi à Geneva, à Érié, à Ashtabula, à Cleveland et tout le long de la côte jusqu'à Détroit et de là le long des Grands lacs.

Il y a eu un grand désastre. A propos, je me réjouis de l'arrivée à la Chambre du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), parce qu'il représente une circonscription maritime de l'Ontario. Je lui rappelle que plusieurs fois, depuis mon entrée à la Chambre, des tempêtes, qui ont sévi sur les lacs supérieurs vers la fin de l'automne, ont non seulement coulé des navires mais coûté la vie à des hommes qui ont servi sous les drapeaux à Vimy, à St-Julien et ailleurs au cours de la première Grande Guerre, ainsi qu'à des hommes qui ont servi durant la seconde. Outre des navires et des vies humaines, on a aussi perdu des cargaisons de céréales sur le lac Supérieur et les autres Grands lacs.

Le littoral canadien a-t-il ses stations de sauvetage? Non, pas du tout. Sur les Grands lacs, il n'y en a aucune qui soit convenable. Le printemps dernier, j'ai préconisé en cette enceinte l'institution d'une commission maritime pour les Grands lacs. Que se passe-t-il quand un navire est en détresse? Bon nombre de ces gens sont d'anciens combattants. Leur seul recours est de siréner le plus possible et espérer que, par une grâce de Dieu, les patrouilleurs américains entendent leur appel et se portent à leurs secours.

Je suis étonné du genre de nationalisme qu'on pratique au pays. Il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de ces matelots sont d'anciens combattants. Plusieurs ont perdu la vie. Certains étaient originaires de Collingwood, d'Owen-Sound, de Meaford et d'ailleurs. Enfin, la Chambre compte un certain nombre de jeunes députés qui s'intéressent aux municipalités. Je suis convaincu qu'ils se prononceraient d'une façon sage et intelligente à ce sujet si on leur demandait leur avis dans le particulier.

Le gouvernement a le devoir d'établir des postes de sauvetage sur le littoral canadien des Grands lacs. Pourquoi nous faudrait-il compter sur l'aide des patrouilleurs américains quand la vie d'anciens combattants est en danger? Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'on ne puisse trouver d'hommes pour armer nos navires marchands. Il importe de constituer une commission maritime à l'égard des Grands lacs. Il faut protéger les eaux intérieures du Canada par des postes de sauvetage. De quoi dispose-t-on à l'heure actuelle? D'un bateau à rames. Lorsque j'ai